



MAIRIE DE CANTE

13 Rue du Général Sarrut

09700 CANTE

05.61.67.85.09

mairie@mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERIS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

LISTE DES ACTES **Conseil municipal du 30/06/2026**

Affiché le 03/07/2026

En vertu du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, **depuis le 1er juillet 2022**, la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes & EPCI diffère.

Le compte rendu du conseil municipal sera remplacé par la liste des délibérations & arrêtés étudiés, puis par l'élaboration d'un procès-verbal qui sera publié, après approbation, lors du prochain conseil municipal.

<u>Nombre de conseillers</u>				
En exercice	Présents	Absent	Votants	Observations
11	10	01	10	

Le quorum, plus de la moitié des 11 membres du CM est atteint

Délibérations étudiées :

N° de délibérations	Objet de la délibération	Décisions		
		Pour	Contre	Abstention
DE _ 2026_020	2026_021 Renouvellement de la commission des impôts directs (CCID) suite aux élections	10	00	00
DE _ 2026_022	Renouvellement de la convention du SDIAU	10	00	00
DE _ 2026_023	Remboursement de frais kilométrique, repas, stationnement aux élus	10	00	00
DE _ 2026_024	Remboursement de frais kilométrique, repas, stationnement aux agents	10	00	00
DE _ 2026_025	Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels	10	00	00
DE _ 2026_026	Proposition de tarif pour la vente de parcelles communales (OC198, OC205 & OC201)	10	00	00
DE _ 2026_027	Modalité de mise en place du ramassage des encombrants par la mairie	10	00	00
DE _ 2026_028	Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)	10	00	00
DE _ 2026_029	Déterminer l'emplacement du point d'apport volontaire en centre bourg	10	00	00
DE _ 2026_030	Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois	10	00	00

Discussions ou sujets abordés :

Objet de l'arrêté <u>OU</u> Sujet abordé	Décisions/Commentaires
•	

Le procès-verbal de cette séance sera publié, sur le site de la mairie, après approbation, lors du prochain conseil municipal dont la date n'est pas encore arrêtée.